

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 SG 45-2 Subvention (5 000 euros) à l'association Urbanistes du Monde pour la réalisation d'une étude autour des grands événements sportifs et culturels et l'organisation d'un forum international sur cette thématique.

M. Jean-François Martins, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018 par lequel la Maire de Paris lui propose de verser une subvention à l'association Urbanistes du Monde pour la réalisation d'une étude autour des grands événements sportifs et culturels et l'organisation d'un forum international sur cette thématique;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François Martins au nom de la 7e commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvée l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Urbanistes du Monde pour la réalisation d'une étude autour des grands événements sportifs et culturels et l'organisation d'un forum international sur cette thématique.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement de la subvention de 5 000 euros.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Évènements de la Ville de Paris pour les années 2018 et suivantes sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO